



MAIRIE DE SAINTE EUPHEMIE SUR OUVEZE – 26170
PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 28 janvier 2025 à 19H00

2025 04 10 000 SESSION ORDINAIRE

PRESENTS : Muriel BREDY, maire et présidente de la séance

Alain BOULET, adjoint au maire, Jean Daniel REYNIER, Nicolas WEBER, Frédéric JULLIEN, conseillers municipaux.

ABSENTES EXCUSEES : Catherine SPITZ, Michèle SAMSON VANMOER.

Date de convocation : 23/01/2025

Lieu : Salle du Conseil 1, Place de la mairie, 26170 Sainte Euphémie Sur Ouvèze

Nombre de conseillers : 7 Quorum : 4. présents : 5 votants : 5

Mme BREDY Muriel est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV du conseil municipal du 28/11/2024
2. Demande de subvention pour la sécurisation du village.
3. Délibération de soutien au PARC pour le label RICE (Réserve internationale de ciel étoilé)
4. Questions diverses.

La séance est ouverte à 19H00

1. Approbation du PV du conseil municipal du 18 novembre 2024 :

Pas de rectification, le maire et la secrétaire ont signé le procès-verbal.

Mise au vote et approuvé à l'unanimité (5 voix pour)

2. Demande de subvention pour la sécurisation du village :

Le 1^{er} adjoint expose le projet d'aménagement demandé en mars 2024 au bureau Sud Assistance Voirie et obtenu en janvier 2025.

Il s'agit de limiter la vitesse dans le village et sécuriser le centre bourg par des plateaux surélevés pour un coût approximatif de 84 000 euros HT.

Il nous faut maintenant lancer les demandes de financement à nos principaux financeurs (préfecture, Département et CCBDP).

Pas de délibération.

3. Délibération de soutien au PARC pour le label RICE (Réserve Internationale de Ciel Etoilé) :

La maire expose la demande de soutien du PNR des Baronnies Provençales dans sa candidature au label RICE (Réserve Internationale de Ciel Etoilé) pour protéger le ciel nocturne. Le conseil dans son ensemble est favorable à ce soutien.

Mise au vote et approuvé à l'unanimité (5 voix pour)

4. Questions diverses :

- **Eau potable :**

Une fuite importante a été détectée suite aux travaux en cours sur l'Alimentation en Eau Potable. Une sectorisation a été faite sur le réseau mais il nous faut continuer les écoutes pour une localisation plus précise.

Concernant les travaux en cours au niveau du captage -réservoir, l'installation du nouveau bloc UV sera réalisée dès que la météo le permettra.

- **Travaux et chemins :**

Les travaux sur l'enrochement du chemin de Villette commenceront quand le terrain sera sec.

Le projet d'implantation d'un nouveau PEI sur la RD 546 en aval du vieux réservoir village est toujours en phase d'étude pour la localisation (proximité de nombreux réseaux).

Pour la rue du Lavoir, des devis vont être demandés pour solliciter des subventions pour travaux en automne. Les travaux concerneront le réseau d'eau potable l'assainissement, et la réfection de la chaussée.

- **Bail TDF**

La maire expose un nouveau bail proposé par TDF concernant la location de la parcelle B1055 (lieu-dit Cessagne) pour la station radioélectrique TDF. La Maire demande l'approbation du Conseil pour signer ce nouveau bail.

Mise au vote et approuvé à l'unanimité (**5 voix pour**)

- **Monument aux morts :**

Suite au refus du service patrimoine du département de subventionner la réfection de notre monument aux morts car nos devis ne correspondent pas à leurs attentes et exigences en matière de conformité des travaux et de respect des règles de l'art concernant notre poilu, le conseil décide dans son ensemble d'autoriser la maire a financé les travaux sur les fonds propres de la commune.

Mise au vote et approuvé à l'unanimité (**5 voix pour**)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil municipal est levée à 20h15

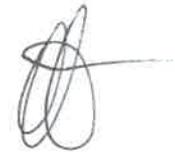
La maire,

Mme BREDY Muriel



La secrétaire de séance,

Mme BREDY Muriel



*Procès-verbal adopté à l'unanimité lors du conseil municipal en date du **10/04/2025** et consultable en mairie.*